

Image not found or type unknown



Demande de remboursement du gaz resté dans la cuve par l'ancienne

Par **vini26**, le **09/11/2011 à 16:42**

Bonjour,
je vais entrer dans un appartement le 15/11/2011, l'ancienne locataire me demande de lui rembourser le gaz qui lui reste dans la cuve. Montant 950 euros. Le propriétaire ne veut rien savoir. Il me demande de régler cela avec l'ancienne locataire. SUIS-je obligée de lui rembourser le gaz qu'elle n'a pas consommé ? merci pour votre réponse

Par **mimi493**, le **09/11/2011 à 19:42**

oui
<http://www.adil13.org/modules.php?name=Sections&sop=viewarticle&artid=1808>